

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate et Ecologiste  
Groupe Socialiste et Républicain  
Groupe Front de Gauche  
Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés

**Rapport CR\_178-16**

**DESSINE-MOI LE GRAND PARIS DE DEMAIN :  
une expérimentation pour soutenir la qualité architecturale des projets  
portés par les collectivités franciliennes**

**AMENDEMENT**

Le règlement d'intervention joint en annexe 1 est modifié comme suit :

Section « f. Procédure de dépôt et sélection des projets »

« Un jury d'élus et de personnalités qualifiées co-présidé par le Vice-président chargé du logements et de la politique de la ville et le Vice-président chargé du Grand Paris et de la coopération interrégionale se réunira, suivant le calendrier des commissions permanentes, pour désigner les projets de concours d'équipements objets de l'expérimentation »

Est remplacé par :

« Un jury d'élus et de personnalités qualifiées, **élargi aux acteurs investis dans le secteur de l'architecture, de l'aménagement du territoire et du développement durable**, co-présidé par le Vice-président chargé du logements et de la politique de la ville et le Vice-président chargé du Grand Paris et de la coopération interrégionale se réunira, suivant le calendrier des commissions permanentes, pour désigner les projets de concours d'équipements objets de l'expérimentation. **Ce jury intègre des membres de l'opposition régionale. La représentation des membres de l'opposition doit être faite de manière transparente, après discussion de l'ensemble des groupes politiques.**

Exposé des motifs :

Le présent amendement a pour objectif de garantir la plus grande transparence possible quant à la sélection des projets adressés à la Région.

Aussi, l'expertise d'acteurs tels que l'Agence régionale des espaces verts, la Maison de l'Architecture et bien d'autres, permettra d'enrichir la réflexion tout en évitant

l'inquiétude, justement fondée, d'une prise en main de cette initiative uniquement par le politique et l'administration.

La composition des jurys des appels à projets spécifiques (« Dessine-moi le Grand Paris de demain », « 100 quartiers », « jury culture »...) doit aussi inclure l'opposition régionale et faire l'objet d'une publicité auprès de l'ensemble des groupes politiques de l'opposition républicaine afin que l'équilibre politique, qu'ils sont les seuls à pouvoir estimer, puisse réguler ces nominations.

Il en va ainsi pour les désignations des représentants du Conseil régional dans les divers organismes, nous souhaitons qu'il en soit de même pour les nominations au sein de ces jurys.

Céline Malaisé

Carlos Da Silva

Mounir Satouri

Eddie Ait